Règlement du Prix commun
ISAE SUPAERO ENSICA Alumni – SAE
Challenge Innovation - Entrepreneuriat

ISAE SUPAERO ENSICA Alumni (« l'Association ») et la Société des Amis de l'ISAE et de l'ENSTA (« la SAE ») s'associent pour décerner le **1er prix du Challenge Innovation – Entrepreneuriat** à des élèves-ingénieurs en fin de première année du cursus « Ingénieur ISAE-SUPAERO ».

Ce prix est attribué collectivement à l'équipe de 4 élèves-ingénieurs déclarée vainqueur du Challenge Innovation – Entrepreneuriat à l'issue du module d' enseignement « Problem solvers » en fin de cursus ingénieur 1A de l'ISAE-SUPAERO.

1. LE CHALLENGE « PROBLEM SOLVERS »

Ce module est suivi par tous les élèves-ingénieurs de 1A, par équipes de 4. Il a été proposé pour la première fois en 2024 et a été plébiscité par les 54 équipes participantes et les Alumni qui avaient proposé des sujets pour cette édition.

A travers ce module « Problem solvers», les étudiants sont invités à

- se saisir et approfondir un problème réel,
- une fois le problème et l'utilisateur circonscrits, les étudiants sont ensuite accompagnés pour concevoir et mettre en œuvre une solution innovante,
- la solution doit être économiquement viable et prendre la forme d'un projet d'entreprise,
- le module se présente comme un **challenge entrepreneurial** de manière à générer de l'émulation et de l'engagement.

« Problem solvers » est organisé comme un camp d'entraînement intensif de deux semaines, sous forme de challenge par équipes. Ce cours permet aux élèves-ingénieurs de **tester en conditions réelles ce qu'est la création d'entreprise**, et plus largement comment ils peuvent **apporter une solution innovante à un problème et créer de la valeur** pour leurs utilisateurs.

Par ailleurs, ce camp d'entraînement vise à développer des compétences transverses (gérer un projet, travailler en équipe, communiquer, convaincre et vendre) qui sont précieuses tout au long d'une carrière d'ingénieur ISAE-SUPAERO.

Les Alumni sont très impliqués dans ce module puisque la quasi-totalité des sujets proposés aux étudiants le sont par des Alumni qui sont sollicités pour proposer un vrai problème (professionnel ou personnel) pour challenger une équipe de 4 étudiants et participer activement au lancement du programme, le lundi 2 juin 2025.

2. LE 1er PRIX DU CHALLENGE INNOVATION – ENTREPRENEURIAT

Face aux grands défis économiques, sociaux et environnementaux, les ingénieurs doivent plus que jamais **savoir innover pour résoudre des problèmes**.

Ce prix vise à récompenser 4 étudiants méritants en fin de 1A qui auront su démontrer à travers le module « Problem solvers » leur capacité à maîtriser quatre types de compétences :

- **repérer, creuser et diagnostiquer un problème précis**, tout en établissant un état de l'art exhaustif des solutions existantes,
- mettre en œuvre des démarches d'idéation et de créativité pour **concevoir des solutions innovantes**. Tester, challenger, itérer et valider ces solutions en les confrontant aux besoins de l'utilisateur concerné par le problème,
- **travailler efficacement en équipe**, gérer un projet en mode agile,
- savoir **communiquer et convaincre**.

3. ATTRIBUTION

Le Prix est attribué à l'équipe gagnante de la finale du challenge organisé par l'ISAE-SUPAERO dans le cadre du module d'enseignement « Problem solvers ».

L'équipe gagnante est désignée à l'issue du « Demo day » (13 juin 2025) au cours duquel les meilleures équipes seront amenées à « pitcher » leur projet en demi-finales, puis en finale pour les 3 meilleures équipes, devant un jury constitué de personnalités de l'innovation et de l'entrepreneuriat, ayant une expérience significative dans l'évaluation de start-up, idéalement comme investisseurs.

La composition des jurys pour les demi-finales et la finale du challenge est définie par l'ISAE-SUPAERO dans le cadre du module d'enseignement de 1A, en cherchant à privilégier la participation d'alumni ayant le profil requis. L'Association pourra apporter son concours pour proposer des membres des jurys.
En complément, l'Association et la SAE seront représentées, a minima au sein du jury de la finale, avec une participation en présentiel et une voix consultative. Ce représentant sera l'animateur de la CREOP (Commission des relations avec l'École et les organisations professionnelles), Président du jury des prix communs Alumni-SAE ou, à défaut, un représentant qualifié désigné par les Présidents de l'Association et de la SAE.

4. FINANCEMENT ET REMISE DU PRIX

En 2025, le montant du Prix est fixé à **1 600 €**. Il sera versé en quatre parts égales à chaque membre de l'équipe gagnante.

Le Prix est financé conjointement par l'Association et la SAE suivant une répartition fixée annuellement par accord entre les Présidents.

La remise officielle du Prix aux lauréats est effectuée par les représentants de l'Association et de la SAE à l'issue de la finale du challenge « Problem solvers » .

5. PUBLICITÉ

Les lauréats du 1er Prix ISAE SUPAERO ENSICA Alumni - SAE du Challenge Innovation – Entrepreneuriat seront présentés dans les diverses publications de l'Association et les titulaires feront l'objet d'une mention dans l'annuaire des diplômés.

Fait en 3 exemplaires,

Pour ISAE SUPAERO ENSICA Alumni,

Le Président,

Nicolas MARSON

Pour la SAE,

Le Président,

Pierre LARROQUE

Pour l' ISAE-SUPAERO,